# Synthèse

# Réseau Forêt 4
# 24/PC/1905



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
*franceboisforet.fr*

Réalisé par :

***France Bois Forêt***

*Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53*
*h.derevel@franceboisforet.fr*

## Contexte et objectifs

La filière forêt-bois française doit faire face à une montée dans une partie de l'opinion publique d'une opposition à la coupe du bois en forêt et à son impact sur le cadre de vie et sur les écosystèmes.

Sans aborder la remise en question des pratiques, les partenaires du projet constatent qu'une des causes de ce phénomène est certainement une prise de parole insuffisante des acteurs de terrain.

Sur un sujet comme celui-là, qui touche l'opinion profonde d'une partie du public, en lien avec leur quotidien et leur attachement à leur cadre de vie, les acteurs de la filière ne doivent pas rester sur la « défensive ».

L'information pédagogique doit prendre corps sur l'ensemble du territoire, comme un message de fond récurent qui pourra réintroduire une vision plus experte de la forêt dans l'inconscient du grand public.

Dans la continuité des programmes Réseau Forêt, Réseau Forêt 2 et Réseau Forêt 3, l'UCFF, la FNB et France Douglas ont ainsi organisé des sessions de mediatraining sur 3 niveaux de formation auprès des réseaux de référents pour mieux les accompagner dans une forme de « prise de parole ».

## Indicateurs de résultats

Voici les principaux indicateurs témoignant de la réussite du programme.

- 11 sessions de mediatraining ont été dispensées sur les trois niveaux.

- 32 personnes ont été formées sur les trois niveaux de mediatraining.

## Principaux résultats obtenus

L'UCFF a coordonné l'organisation de sessions de médiatraining pour les adhérents des porteurs du programme.
Fort du succès des précédentes sessions organisées dans le cadre de Réseau Forêt, Réseau Forêt 2 et Réseau Forêt 3, et au vu de leurs connaissances du sujet « forêt-bois », il a été décidé de faire appel aux mêmes formateurs pour ces nouvelles sessions : Serge MICHELS de l'entreprise Science Protect et l'ancien journaliste Guy BENHAMOU. Un troisième formateur a également été sollicité en la personne de Pierre GUYOT, journaliste réalisateur spécialiste des médias audiovisuels.

Niveau 1 : session d'une journée pouvant accueillir un groupe d'une dizaine de participants.
Une session de niveau 1 a été dispensée auprès de 13 personnes.

Niveau 2 : session d'une demi-journée formant deux participants par session.
Six sessions de niveau 2 ont été dispensées auprès de 11 personnes.

Niveau 3 : session d'une demi-journée en studio TV formant deux participants par session.
Quatre sessions de niveau 3 a été dispensée auprès de 8 personnes.

*France Bois Forêt*

*Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53*
*h.derevel@franceboisforet.fr*

## Valorisation

Les sessions de mediatraining ont permis aux personnes formées de monter en compétences sur les prises de parole tant sur le fond (traitement des sujets et réponses à apporter) que sur la forme (communication non verbale et attitude).

Ces sessions de mediatraining sont très utiles pour des porte-parole qui sont souvent mis sous pression lors d'interview avec des journalistes sur des sujets sensibles.

L'apprentissage des personnes formées durant ces sessions est important et permet, lors de prise de parole médiatique, d'adopter une meilleure attitude, dans l'intérêt général de la filière et des sujets qui la concerne.

Deux documents d'appui ont été envoyés aux personnes formées afin de leur rappeler les bons réflexes à adopter et de s'appuyer sur quelques QnA.